

VISITE DE PRESSE

Le 13 septembre 2024



LE GRAND ORLY SEINE BIÈVRE DRESSE UN BILAN POSITIF DU DISPOSITIF « REBOND INDUSTRIEL »

Depuis sa création, le Grand Orly Seine Bièvre est engagé en faveur du maintien et du développement de l'activité industrielle sur son territoire. « Territoire d'industrie » depuis 2018, il a été lauréat en février du dispositif « Rebond Industriel ».

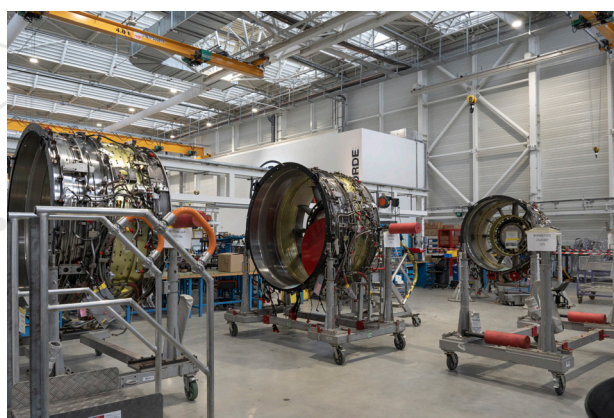
LE GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE SE RÉ-INDUSTRIALISE !

Grâce au dispositif « Rebond Industriel » :

78 projets industriels, portés par 56 entreprises, ont été identifiés, soit 131 M€ d'investissements industriels sur les 24 prochains mois (montants d'investissements variant de moins de 10 000 € à 45 M€) et 540 créations d'emplois potentielles.

Une visite de presse est organisée vendredi 20 septembre sur le site d'Air France Industries pour dresser le bilan de ce dispositif, qui s'adresse aux territoires dont le tissu industriel est fragilisé par les mutations de la filière transport. Un zoom sera fait sur le projet de l'entreprise Aerial Coboticus (Rungis, parc Icade), qui fabrique des drones pour des applications industrielles (décapage très haute pression, réparation des bétons, projection de matière...).

Lancé à l'été 2022 et doté de 100 M€, le dispositif « Rebond Industriel » est opéré par la Banque des Territoires pour son volet ingénierie (10 M€), et par Bpifrance pour son volet financement (90 M€), en collaboration avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Il s'inscrit dans le prolongement du dispositif Territoires d'Industrie. Identifié "Territoire d'industrie" depuis 2018, le Grand Orly Seine Bièvre est lauréat du dispositif "Rebond Industriel" depuis février 2024.



Infos pratiques :

Vendredi 20 septembre de 10 h à 12 h,
sur le site d'Air France Industries – Usine ÉOLE,
100 Avenue Didier Daurat,
Villeneuve-le-Roi, Val-de-Marne.
12h30 : fin de l'événement

À PROPOS DU TERRITOIRE GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

L'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre rassemble 24 communes des départements du Val-de-Marne et de l'Essonne. Il dispose de compétences en matière de développement territorial, d'espace public, de culture, de sports et d'action sociale.